

Je pourrais également parler des crédits de \$668,000 et de un million de dollars pour la Commission Gagnon-Dunton. Cela fait au total près de trois millions de dollars pour deux enquêtes. Les habitants de la région atlantique sont très conscients de leurs responsabilités, quant à ces deux champs d'action, mais je n'arrive absolument pas à comprendre comment on peut approuver une dépense de \$584,000 pour la Commission royale d'enquête sur la condition de la femme quand, d'autre part, on vole les pêcheurs de la région atlantique. Ma question est bien simple. En vertu de quel principe de logique on décide d'affecter environ \$600,000 à la Commission Royale d'enquête sur la condition de la femme.

[Français]

M. Rondeau: Monsieur le président, ce qui me frappe en étudiant les crédits dont la Chambre est saisie aujourd'hui, c'est de voir que l'an dernier, nous avons consacré \$2,658,000 aux différentes Commissions royales d'enquête. Cette année, on nous demande \$2,105,000 pour cinq différentes commissions royales d'enquête, et nous ne savons pas combien ces commissions-là auront coûté quand elles auront fini leur travail et combien nous devons dépenser à l'avenir pour d'autres recherches de ce genre.

On se rappelle, par exemple, que la Commission royale d'enquête Glassco a coûté bien cher et que le gouvernement y a puisé quelques bonnes idées pour l'amélioration de ses services. Mais entre le coût de la Commission royale d'enquête et les avantages pratiques que le gouvernement a pu en tirer, il y a une très forte disproportion.

Voici ce qui me frappe: Ces commissions tiennent des séances et dépensent l'argent du gouvernement. On ne sait pas quand leur travail sera terminé, mais on nous demande de voter de nouveaux crédits tous les ans. Quel sera le coût final de toutes ces enquêtes?

• (4.40 p.m.)

Alors, monsieur le président, dans deux ans, nous aurons dépensé la jolie somme de \$4,763,300 uniquement en enquêtes, et le gouvernement semble toujours intéressé à faire faire de nouvelles enquêtes.

J'aimerais, par exemple, que le président du Conseil du Trésor nous donne des renseignements au sujet de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada. Qui y a participé? Quels honoraires ont été payés? J'aimerais que celui qui assiste le président du Conseil du Trésor nous fournisse ces renseignements, car je crois qu'il les connaît. Nous aimerions savoir, si possible, quand cette commission aura fini de siéger et quand son rapport nous parviendra.

[Traduction]

M. Walker: Pour répondre à une question précise au sujet de la Commission royale d'enquête sur la condition de la femme, j'aimerais dire que le rapport de la Commission devrait être prêt à la fin de 1969.

J'aimerais dire également que je souscris à bon nombre des opinions exprimées aujourd'hui en cette enceinte au sujet des commissions royales. Il m'est difficile d'exprimer une opinion personnelle, étant donné ma situation à la Chambre, mais je le fais néanmoins. Je me suis souvent demandé, car certaines commissions sont meilleures que d'autres, si certains des travaux entrepris par les commissions royales n'auraient pas été aussi bien exécutés par les représentants de l'autre endroit ou par un groupe d'étude spécial. En disant cela, je ne parle pas au nom du gouvernement mais, à mon avis, nous pourrions, en notre capacité de députés, étudier cette possibilité pour l'avenir; nos collègues à l'autre endroit pourraient peut-être se charger de certains travaux entrepris par certaines de ces commissions. J'espère que cela ne provoquera pas une dispute ou une discussion. Je voulais simplement faire savoir aux députés que je partage certaines opinions qu'ils ont exprimées aujourd'hui.

[Français]

M. Laprise: Monsieur le président, je représente la circonscription d'Abitibi.

Pour ce qui est du crédit n° 15, je remercie l'honorable secrétaire parlementaire d'avoir donné ces explications et je suis parfaitement d'accord avec lui pour reconnaître que les membres du Sénat pourraient fort bien prendre part aux travaux de plusieurs commissions royales d'enquête. Aussi, je ferai remarquer que j'ai eu beaucoup d'admiration pour le rapport que le comité du Sénat a présenté sur la gérontologie. Je crois que les membres de ce comité ont fait un très bon travail et qu'ils devraient être encouragés à continuer ce même travail dans d'autres domaines. D'ailleurs, je pense qu'ils sont assez bien disposés, car depuis quelque temps, on constate au Sénat que la représentation tend à être de plus en plus jeune et je pense qu'ils pourraient accomplir un travail efficace.

Maintenant, je voudrais demander à l'honorable secrétaire d'État (M. Pelletier) s'il sait si le gouvernement a l'intention d'instituer, d'ici peu, d'autres commissions royales d'enquête, car nous serions intéressés à le savoir un peu d'avance.

[Traduction]

M. Lundrigan: Monsieur le président, je mets en doute le bien-fondé d'une dépense de plus de \$600,000 pour une commission royale